

Les articles

L'article défini (le, la, les) s'emploie pour parler d'une personne ou d'une chose facilement identifiables.

L'article indéfini (un, une, des) s'emploie pour parler d'une personne ou d'une chose :

-difficilement identifiable (Ex : Un homme est entré dans la salle.)

-ou que celui qui parle ne veut pas préciser (Ex : Hier, j'ai vu un superbe film.).

Articles indéfinis **un une des**

Articles définis **le la les l'**

Articles définis contractés

au (à+le)

du (de+le)

aux (à+les)

des (de+les)

Les déterminants démonstratifs

Le déterminant démonstratif s'emploie pour parler d'une personne, d'une chose... que l'on montre (Ex : Prends ces livres !)

ce cet cette ces

Les déterminants possessifs

Le déterminant possessif s'emploie pour désigner une possession (mon stylo → le stylo m'appartient)

Ma ta sa mon ton son notre votre leur

Mes tes ses nos vos leurs

Les déterminants interrogatifs et exclamatifs

Les déterminants interrogatifs et exclamatifs s'emploient, comme l'indiquent leurs noms, dans des phrases interrogatives ou exclamatives.

Quel champion ! quel → déterminant exclamatif

Quel champion a marqué un but en finale ? quel → déterminant interrogatif

quel quelle quels quelles

Les déterminants indéfinis

On dit qu'ils sont indéfinis car on ne précise pas vraiment le nombre des personnes, choses...

chaque aucun(e) nul(le) quelque(s)

certain(s)/certains(s) tout(tous)/toute(s)

plusieurs divers(es),

ex Plusieurs élèves sont absents. (on ne sait combien d'élèves sont absents)